

OCBM du Hainaut du 1er décembre 2022

Document préparatoire au point 3. Adaptation de la ligne 30 Anderlues - Strépy/Thieu en lien avec les évolutions de la ligne 82 Mons - Trazegnies.

1. Contexte de la démarche

1.1 Lancement du projet pilote sur la ligne 82 Mons - Trazegnies

En décembre 2021, après discussion avec l'AOT et le Cabinet du Ministre Henry, l'offre a été adaptée de sorte qu'entre 6h et 19h, du lundi au vendredi toute l'année (périodes scolaire & de vacances), la ligne 82 compte un passage par 1/4h sur son itinéraire principal.

Cette modification est lancée sous forme de projet pilote.

Par ailleurs, l'idée étant de rendre plus lisible l'offre et de faire mieux correspondre les horaires à la réalité, les variantes géographiques qui circulent aux heures de pointe pour desservir des cités ou villages à proximité de l'axe principal sont devenues des lignes scolaires et portent un nouveau numéro de ligne. Enfin, de manière à optimaliser la vitesse commerciale, les temps de parcours de la ligne ont été adaptés tronçon par tronçon afin de tenir compte de la circulation réelle aux différents moments de la journée.

Courant 2022, un bureau d'études est chargé de mener des enquêtes Origines/Destinations et de satisfaction de la nouvelle offre.

En parallèle, l'AOT a mené une première analyse (2021) sur l'identification des besoins de mobilité et des liaisons cibles à mettre en place sur l'axe Mons - Trazegnies.

Enfin, un atelier d'évaluation de la ligne a eu lieu en octobre 2022. Il a permis de définir les opportunités d'évolution de la ligne, notamment la nécessité d'offrir des amplitudes plus élevées en zones urbaines (notamment Mons et La Louvière) et des fréquences plus fortes le week-end.

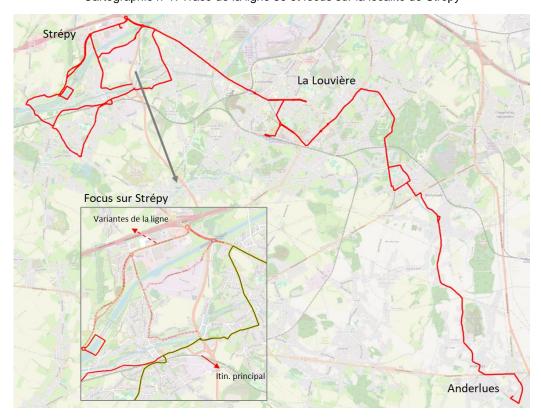
Après concertation entre l'AOT et l'OTW, la mise en place de l'offre améliorée est prévue au cours du second semestre 2023.



2. Périmètre de la zone d'étude

2.1 Contexte

Depuis plusieurs années, la ligne 30 Anderlues – Thieu / Strépy relie les localités de Thieu, Strépy-Bracquegnies, Houdeng (côté ouest de la ligne) et les localités de Jolimont, La Hestre, Fayt-Lez-Manage, Morlanwelz et Carnières (côté est) à La Louvière.



Cartographie n°1: Tracé de la ligne 30 et focus sur la localité de Strépy

Le pôle urbain de La Louvière exerce une forte attractivité pour les localités desservies par la ligne. Cette attractivité se caractérise par une demande de mobilité vers les points d'intérêt louviérois dans les domaines scolaire, professionnel, commercial, de santé et des loisirs.

Une connexion avec le réseau ferroviaire est prévue aux deux gares de La Louvière (Centre et Sud) vers les destinations principales que sont Bruxelles, Namur et Mons.

Par ailleurs, près de 70 points d'embarquement parmi les 150 que comporte la ligne ont été aménagés pour favoriser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

En 2019, cette ligne cumulait 613 000 embarquements dont près de 100.000 (16%) dans le périmètre de Strépy. La ligne enregistre un taux élevé d'occupation en heures de pointe, mais sa fréquentation est également importante en heures creuses. L'intérêt pour les voyages du samedi est bien présent également. La typologie de la clientèle est très diversifiée : les abonnements scolaires représentent moins de 50% des validations, et les usagers en heures



creuses totalisent une part d'environ 17% des validations, . Les navetteurs qui disposent d'un titre combiné TEC/SNCB représentent une proportion de 5% des validations. Enfin, il est intéressant de noter que 10% des validations sont effectuées par des voyageurs de 65 ans ou plus.

3. Adaptation de la ligne 30 Anderlues - Strépy / Thieu

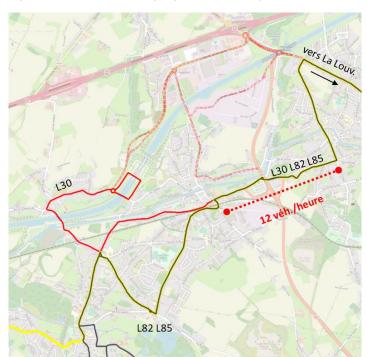
3.1 La proposition d'adaptation de la ligne 30

Aujourd'hui, cette ligne partage en grande partie son itinéraire à hauteur de la localité de Strépy avec les lignes 82 Mons - Trazegnies et 85 Maurage - La Louvière (ligne scolaire).

Les évolutions de la ligne au cours de ces dernières années l'ont rendue complexe à utiliser et à comprendre. A titre informatif, pas moins de 20 parcours différents composent l'horaire et certaines incohérences ont été relevées, qui sont de nature à détériorer le parcours du client.

Les analyses ont mis en évidence une offre surdimensionnée à partir de l'arrêt « SNCB » à Strépy vers Houdeng. La charge de véhicules sur ce tronçon est de 12 bus à l'heure dans les 2 sens entre 6 heures et 19 heures en période scolaire toutes lignes confondues (30, 82).

Cela a une incidence sur la fluidité de la circulation sur ce tronçon.



Cartographie n°2: Couverture géographique des lignes 30, 82, 85 à Strépy



Sur base de ces éléments, la Direction Hainaut de l'OTW a mené une réflexion sur une perspective d'évolution de la ligne sur le territoire de Strépy.

L'idée est d'une part d'assurer une meilleure mobilité aux habitants de Strépy pour les quartiers situés entre le zoning et l'ascenseur de Strépy/Thieu sans pénaliser la clientèle actuelle, mais aussi de diminuer le temps de déplacement pour se rendre à La Louvière et améliorer la lisibilité de la ligne en revoyant l'itinéraire et les horaires.

Cette amélioration se traduit par une meilleure couverture géographique de la localité de Strépy.

Ainsi, venant de Houdeng, le changement d'itinéraire permettra la desserte du zoning et le quartier situé au pavé du Roeulx, le centre de Strépy, les quartiers de Thieu Cité et St-Jean, la gare de Strépy. Le terminus de la ligne est prévu au PAE « Mon Gaveau ».

L'offre commerciale, c'est-à-dire les niveaux de service de la ligne (le nombre de voyages sur le trajet principal, les périodes de circulation, l'amplitude des voyages etc.) est inchangée mais les horaires sont revus pour mieux correspondre aux besoins de déplacement vers les pôles attractifs de la Louvière et la connexion au réseau ferré.

En termes d'ampleur d'offre kilométrique annuelle, la mise en place de cette adaptation n'a aucun impact sur le volume d'offre celui-ci restant identique à ce qui existe actuellement, à savoir 540.000 kilomètres annuels.



Cartographie n°3 : Couverture géographique de la nouvelle ligne 30 à Strépy

Cette modification d'itinéraire permet une meilleure compréhension et donc une plus grande facilité d'utilisation de la ligne pour tous les usagers. La demande de mobilité sur la localité de Strépy est nettement améliorée. A titre d'exemple, nous développons une offre supplémentaire entre Thieu et Strépy (rues Tombou et Florian Coppée) et au nord de la localité.



En inversant le sens de la ligne, nous améliorons le temps de déplacement pour la majorité des usagers. Voici quelques exemples de temps de déplacement (des temps de parcours plus précis sont en cours de finalisation) :

- De la place Mansart (centre de La Louvière) à Strépy (arrêt « Prairie Coppée ») : 19 minutes au lieu de 40 minutes
- De la place Mansart (centre de La Louvière) à Thieu (arrêt « Ascenseur ») : 22 minutes au lieu de 34 minutes.

3.2 Création d'une nouvelle ligne scolaire

Aujourd'hui, 3 voyages de renforcement sont assurés à l'heure de pointe du matin vers le pôle scolaire de La Louvière. Dans le cadre de l'adaptation de la ligne 30, ces voyages ne seront plus assurés par la nouvelle ligne 30 afin de répondre aux attentes régionales en matière de nombre de parcours.

Afin de compenser la suppression de ces voyages, mais également d'éviter un transfert de la clientèle vers les lignes 82 et 85, l'OTW propose la création d'une ligne scolaire qui reliera Thieu, Strépy, et Houdeng à La Louvière.

L'idée est de donner la possibilité aux étudiants d'accéder directement aux établissements scolaires du centre-ville de La Louvière en gardant le trajet de la ligne 30 actuelle entre l'arrêt « Borain » à Strépy et l'arrêt « Bastogne » à Houdeng. Le terminus de la ligne est prévu à l'arrêt « Gendarmerie » à La Louvière.

Pour les étudiants qui souhaitent se rendre à La Louvière avec la nouvelle ligne 30, ils auront toujours la possibilité de rejoindre les établissements scolaires.

Nous maintenons ainsi un nombre de places suffisantes à bord de nos véhicules pour garantir aux étudiants un parcours confortable, en complément de l'offre existante des lignes 82 et 85.

L'offre commerciale, c'est-à-dire les niveaux de service de la ligne (le nombre de voyages sur le trajet principal, les périodes de circulation, l'amplitude des voyages etc.) est constituée d'un aller le matin vers La Louvière et d'un retour le soir (ou le mercredi midi) vers Thieu chaque jour scolaire. Tous les arrêts sur le trajet seront desservis.

La création de la nouvelle ligne scolaire génèrera environ 4.000 kilomètres commerciaux annuels.





Cartographie n°4 : Couverture géographique de la nouvelle ligne scolaire

Proposition d'avis de l'Organe:

L'Organe émet un avis favorable sur l'adaptation de la ligne 30 Anderlues – Strépy/Thieu en lien avec les évolutions de la ligne 82 Mons – Trazegnies, ainsi que sur la création d'une ligne scolaire reliant Thieu à La Louvière.

L'Organe charge l'OTW de continuer les études opérationnelles fines et la mise en production pour une mise en œuvre en juillet 2023.

L'Organe prend acte que des modifications à la marge, notamment en termes d'itinéraire, sont encore possibles suites aux études opérationnelles fines.

L'Organe prend acte que l'échéance de juillet 2023 et l'adaptation de la ligne sera à confirmer lors du prochain OCBM du printemps 2023, en fonction des études opérationnelles fines.